

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Consultation de la Commission biblique sur le caractère historique des trois premiers chapitres de la Genèse. — IV Apostolat de la prière. — V Mariages mixtes. — VI Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières : décembre. — VII Cérémonies religieuses. — VIII La charge des nombreuses familles. — IX Aux prières. — X Prières des Quarant-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 12 décembre

On annonce :

Les quatre-temps et les antiennes " O " de l'Avent ;

La neuvaine de Noël, jeudi (1) ;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 décembre

Office du III^e dim. de l'Avent, *semi-double* (privilegié contre les offices de 2^e cl.) ; mém. de l'Oct. de l'Immaculée-Conception ; préf. de la Ste Vierge. — Vêpres de sainte Lucie ; mém. de l'Oct. de l'Immaculée-Conception et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 19 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 13 décembre, sainte Lucie ; du 16 décembre, saint Eusèbe.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 13 décembre, sainte Lucie (Disraëli).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 16 décembre, saint Eusèbe (Stanford).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 17 décembre, saint Lazare.

Le samedi, 25 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Saint enfant Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mile End). J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 90 une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 16 décembre au 1 janvier inclusivement).

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 3 novembre 1909.

AVEC le mois de novembre, la vie romaine reprend son cours, les Congrégations rouvrent complètement leurs portes, les universités se peuplent d'élèves et les collèges font leur rentrée. Celle du Séminaire français a été cette année particulièrement brillante, et plus de cent élèves sont venus demander aux fils du vénérable Père Lieberman la formation sacerdotale dont ils ont besoin pour devenir de bons prêtres. Le Séminaire français d'ailleurs ne se contente pas de donner aux élèves qu'il abrite cette formation morale qui vient du règlement qu'on y suit, des exemples qu'on y reçoit et des instructions qu'on y entend. Les Pères du Séminaire parfont, par le moyen de répétitions, l'enseignement que reçoivent les élèves au Collège romain, et ces exercices faits dans le Séminaire sont au moins aussi utiles que les cours. Ils forcent les élèves à travailler sur les matières qui leur ont été enseignées, à s'exercer à l'argumentation, à creuser pratiquement une question, et c'est ainsi que ceux-ci deviennent de bons théologiens. Ayant pris le goût du travail au Séminaire, s'en étant assimilés les méthodes, ils trouvent dans leur ministère le temps nécessaire pour continuer ces travaux, et la bibliographie des élèves de Santa Chiara est à ce point de vue particulièrement suggestive.

— Mais nous avons cette année à Rome un enseignement nouveau. L'Institut biblique a ouvert ses portes le 5 novembre, et on a publié la liste des cours qu'on pourra y suivre. Il y a en moyenne six leçons par jour, trois le matin et autant le soir ; le jeudi il n'y en a que deux le matin. Chacun de ces cours dure une heure, ce qui prouve qu'il serait impossible à

un étudiant
seurs. Au
qui sont r
née et ceu
comme ap
que ces le
indistincte
vaste qu'il
tout entier
époque, te
vaux dans
rendre utili
de la parol
Institut bib
fourni à la
nouvel Ins
Vulgate qu
testants de
pour s'en t
prouver qu
encore la B
conservée s
de mise auj
nauté chréti
colossal auq
liques.

— Il y a d
valeur et q
n'ont qu'un
çais. Mgr Ad
mie des Nobl
ecclésiastiqu

un étudiant de pouvoir suivre les leçons de tous ces professeurs. Aussi ces cours se divisent en une double section : ceux qui sont nécessaires pour passer les examens à la fin de l'année et ceux qui sont libres. Dans le *Ratio studiorum* publié comme appendice à la liste de ces cours, on fait remarquer que ces leçons si nombreuses et si variées ne conviennent pas indistinctement à tous. Le champ de la Sainte Bible est si vaste qu'il serait impossible à l'esprit humain de l'embrasser tout entier ; il faut donc se cantonner, se spécialiser dans telle époque, telle genre d'études, tel pays, et orienter tous ses travaux dans ce but. C'est à cette condition que l'on pourra se rendre utile à l'Eglise et contribuer dans sa sphère à la défense de la parole de Dieu. Léon XIII a eu la première pensée d'un Institut biblique ; Pie X a donné corps à cette pensée et a fourni à la Commission biblique deux grands secours, l'un le nouvel Institut, l'autre la révision complète du texte de la Vulgate qui est déjà commencée. Il est de mode parmi les protestants de dire que les catholiques délaissent la parole de Dieu pour s'en tenir au pape. L'Eglise et l'histoire sont là pour prouver que ce reproche est immérité, car si les protestants ont encore la Bible dans leurs mains, c'est l'Eglise qui la leur a conservée sans altération. Cette accusation est encore moins de mise aujourd'hui, et actuellement il n'y a pas une communauté chrétienne qui fasse pour nos saints livres le travail colossal auquel le pape Pie X convie tous les savants catholiques.

— Il y a dans la prélature romaine un homme de grande valeur et qui s'est distingué par des travaux d'érudition qui n'ont qu'un défaut, c'est de ne pas avoir été traduits en français. Mgr Adolphe Giobbio commença par débiter à l'Académie des Nobles ecclésiastiques comme professeur de diplomatie ecclésiastique. Ses doctes leçons ont été codifiées en trois

volumes sous le titre de *Lezioni di Diplomazia ecclesiastica*. L'importance de cet ouvrage est d'autant plus capitale que nous n'avons aucun cours de diplomatie pontificale, et que l'on vivait encore sur les *Instruzioni* de Mgr Parisi qui donnaient ce que j'appellerai des modèles de style diplomatique. Quittant l'Académie des Nobles ecclésiastiques, Mgr Giobbio a été chargé par le Souverain-Pontife de plusieurs missions importantes pour la restauration et la nouvelle organisation des séminaires d'Italie. Son tact, sa prudence, son habileté l'ont fait réussir dans cette tâche difficile et fait désigner comme sous-secrétaire des Evêques et Réguliers, d'où il est passé aux Religieux avec la même qualité. Or, il y a quelques jours, les journaux romains du parti avancé imprimaient en grosses lettres une nouvelle absolument étourdissante. Ce distingué prélat, dont ils faisaient d'ailleurs l'éloge, avait pour ménager la transition quitté Rome depuis quelques mois, mais il était à Milan et allait se marier avec une jeune fille de la Lombardie. On ne donnait pas cependant le nom de la jeune fille ; on se bornait à dire qu'elle était aussi riche que belle. On ajoutait que le pape avait été très affligé de cette nouvelle et avait fait tout son possible pour entraver ces projets et ramener ce prélat, qui avait toute sa confiance, au sentiment du devoir. Mais Mgr Giobbio était resté inflexible, et le mariage allait se faire.

— Quelques jours se passent et on ne lit aucun démenti dans les journaux. La nouvelle serait-elle vraie ? commence-t-on à dire, bien qu'étant donné le caractère connu du prélat, elle dépasse les bornes de la vraisemblance. Mais il y a une semaine les journaux catholiques publient une lettre de Mgr Giobbio qui passait ses vacances dans le Milanais, et vivant à la campagne, se reposait en ne lisant pas les journaux. De là venait le retard qu'il avait mis à apprendre la calomnie qui l'offensait si grièvement dans son honneur de prélat et de

prêtre. Ils ont lancé le coûté de p franchement catholique calomnie, ne désavo je ne dirai

— Mgr Rome une tions elles obtenir l'a vient à Ro évêque, et des devant tielle et ar mendier u très impar se recomm audience d s'adressent Outre le ca sainte host on avait co l'audience la circulai Il est dit d gieuses ne naissent d' sèdent de s

— On se Vienne. P

prêtre. Il ajoutait qu'il prenait des mesures pour que ceux qui ont lancé cette calomnie apprennent à leurs dépens ce qu'il en coûte de porter ainsi atteinte à la réputation du prochain. Et franchement un procès sera le bienvenu pour la conscience catholique. Il faut que ces journaux qui ne vivent que de la calomnie, ne repaissent leurs lecteurs que de mensonges qu'ils ne désavouent souvent pas, ou d'une façon insuffisante, expient je ne dirai pas leur légèreté, mais leur malice.

— Mgr Bisleti a envoyé à toutes les maisons religieuses de Rome une circulaire pour leur rappeler avec quelle précaution elles doivent recommander des personnes pour leur faire obtenir l'audience du Souverain-Pontife. Quant un étranger vient à Rome, il se munit de lettres de présentations de son évêque, et alors les portes des audiences s'ouvrent toutes grandes devant lui. Mais beaucoup négligent cette formalité essentielle et arrivés à Rome, vont frapper à toutes les portes pour mendier une lettre de présentation. Souvent ils ne sont que très imparfaitement connus des personnes dont ils prétendent se recommander ; et comme il ne s'agit après tout que d'une audience de passage, les maisons religieuses auxquelles ils s'adressent ont donné parfois trop facilement la lettre désirée. Outre le cas du professeur allemand de Vienne qui profana la sainte hostie en communiant de la main du Souverain-Pontife, on avait constaté que certaines fois des personnes admises à l'audience avaient tenu une attitude peu respectueuse ; de là la circulaire de Mgr Bisleti qui remédiera à ces inconvénients. Il est dit dans cette circulaire que les chefs de maisons religieuses ne doivent recommander que les personnes qu'ils connaissent d'une manière particulière, ou sur lesquelles ils possèdent de sérieuses références.

— On se rappelle le cas du professeur Wharmund de Vienne. Professeur de droit canonique à Inspruck, il avait

attaqué violemment l'Église. Le nonce apostolique crut devoir intervenir auprès du ministre des affaires étrangères, baron Aerenthal, qui prit la chose de très haut et trancha tous rapports avec le nonce pontifical. Mais la question Vharmund restait, les catholiques du Tyrol l'agitèrent et le gouvernement fut obligé d'envoyer le professeur à Prague. Du coup le Dr Warhmund fut classé comme le porte drapeau de la libre pensée, et une victime de l'intransigeance cléricale. Mais voilà que l'on vient de publier un traité passé entre lui et le ministre, en vertu duquel il acceptait de ne plus parler contre l'Église, mais devait en compensation recevoir quelques milliers de couronnes. Le martyr de la libre pensée n'était plus qu'un habile courtier préférant vendre cher sa pensée plutôt que la publier.

— Le 20 novembre le pape Pie X fera le vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat. Il a célébré l'année dernière ses noces d'or de sacerdoce, et à cette occasion a reçu des félicitations des souverains du monde entier. Le souvenir de ces fêtes est encore trop récent et le pape ne veut pas qu'elles se renouvellent, aussi a-t-il décidé de faire cet anniversaire dans la plus stricte intimité. Il n'y aura donc pas de fonctions publiques ni à Saint-Pierre ni au Vatican. Le pape se bornera à recevoir des pèlerinages qui se sont annoncés de la France et de l'Italie. Parmi les premiers, il en est un dont la *Bonne Presse* (lisons *La Croix*) a pris l'initiative, et qui promet d'être très nombreux.

— On commence à reparler de la béatification de Christophe Colomb. On sait que sa vie par M. Roselly de Lorgues est un panégyrique de cet illustre navigateur, qui était aussi un grand chrétien ; mais cela ne suffit point pour arriver aux honneurs de la béatification. Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, était un chaud partisan de cette cause, et au Concile du

Vatican 20
à signer un
Concile n'
des signat
rarement
phe Colomb
indirecte p
l'Église. L
mouvement
gation des
ment qui s
à s'occupe
loin du rés
faudrait qu
la vérité s
gnent de f
que ce soit
c'est précis

CON:

Sur le car

I. — Les
avec des ap
historique
sont-ils soli

R. — No

Vatican 200 patriarches, archevêques et évêques se disposaient à signer une pétition au Souverain-Pontife dans ce sens. Si le Concile n'avait pas été brusquement interrompu, le nombre des signataires aurait été bien plus considérable, car on trouve rarement de figures plus sympathiques que celle de Christophe Colomb, on n'en trouve pas qui ait donné, d'une façon indirecte par la découverte de l'Amérique, plus de fidèles à l'Église. La même demande vient d'être faite à Pie X et ce mouvement sera intéressant à suivre. En tout cas, la Congrégation des Rites n'est point officiellement saisi, tout le mouvement qui se fait est en-dehors d'elle et a pour but de l'amener à s'occuper de cette cause. On voit qu'on est encore loin, bien loin du résultat. Avant de pouvoir espérer quelque chose, il faudrait que des travaux historiques sérieux nous donnassent la vérité sur certaines pages de la vie de ce héros qui témoigne de faiblesses dont il n'est point encore lavé. Il se peut que ce soient des calomnies, ou des faits mal interprétés, mais c'est précisément par ces difficultés qu'il faudrait commencer.

DON ALESSANDRO.

CONSULTATION DE LA COMMISSION BIBLIQUE

Sur le caractère historique des trois premiers chapitres de la Genèse

I. — Les divers systèmes d'exégèse imaginés et soutenus avec des apparences scientifiques pour exclure le sens littéral historique des trois premiers chapitres du livre de la Genèse, sont-ils solidement fondés ?

R. — *Non.*

II. — Nonobstant le caractère et la forme historique du livre de la Genèse, la connexité spéciale de ces trois premiers chapitres entre eux et avec les chapitres suivants, les témoignages multiples des Ecritures tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, la pensée presque unanime des saints Pères et le sens traditionnel que l'Eglise a reçu du peuple d'Israël et a toujours tenu, peut-on enseigner que ces trois premiers chapitres de la Genèse contiennent non pas les récits d'événements vraiment accomplis, c'est-à-dire répondant à la réalité objective et à la vérité historique, mais bien ou des fables empruntées aux mythologies et aux cosmogonies des peuples anciens, et, après élimination de toute erreur polythéiste, adaptées par l'auteur sacré à la doctrine monothéiste ; ou des allégories et symboles, sans fondement dans la réalité objective, proposés sous forme d'histoire pour inculquer des vérités religieuses et philosophiques ; ou enfin des légendes partiellement historiques et partiellement fictives composées librement pour l'instruction et l'édification de l'esprit ?

R. — *Non* sur les deux points.

III. — Peut-on, en particulier, révoquer en doute le sens littéral historique là où il s'agit, dans ces chapitres, de faits qui touchent aux fondements de la religion chrétienne, comme sont, entre autres, la création de toutes choses faite par Dieu dans le commencement du temps ; la création spéciale de l'homme ; la formation de la première femme tirée du premier homme ; l'unité du genre humain ; la félicité originelle de nos premiers parents dans l'état de justice, d'intégrité et d'immortalité ; l'ordre donné par Dieu à l'homme pour éprouver son obéissance ; la transgression de l'ordre divin, sous l'instigation du diable caché sous les apparences d'un serpent ; la déchéance de nos premiers parents de cet état primitif d'innocence ; la promesse d'un Rédempteur futur ?

R. — *Non*.

IV. — que les F
enseigne
jugemen
la foi, de
mûr exar

R. — C

V. — F
propre to
dans ces
écarter, n
dans un se
pomorphi
propre ou

R. — A

VI. — I
téral et hi
chapitres
l'exemple

R. — O

VII. —
tre de la G
ment la ce
plet de la
populaire,
rains et a
régulièren
scientifiqu

R. — Nc

IV. — Dans l'interprétation des passages de ces chapitres que les Pères et Docteurs ont diversement compris, sans rien enseigner de certain et de défini, est-il permis, sauf réserve du jugement de l'Eglise, et en se maintenant dans les analogies de la foi, de suivre et de soutenir telle opinion, que chacun, après mûr examen, croira devoir adopter ?

R. — *Oui.*

V. — Faut-il nécessairement et toujours prendre au sens propre tous et chacun des mots et phrases qui se rencontrent dans ces chapitres, en sorte qu'il ne soit jamais permis de s'en écarter, même lorsqu'il appert que ces locutions sont employées dans un sens manifestement impropre, métaphorique ou anthropomorphique, et que la raison défend de s'en tenir au sens propre ou que la nécessité force de l'abandonner ?

R. — *Non.*

VI. — Peut-il être sage et utile, en présupposant le sens littéral et historique, d'employer pour certains passages de ces chapitres l'interprétation allégorique et prophétique, suivant l'exemple glorieux des saints Pères et de l'Eglise elle-même ?

R. — *Oui.*

VII. — Comme l'auteur sacré, en écrivant le premier chapitre de la Genèse, n'a pas eu le dessein d'enseigner scientifiquement la constitution intime des choses visibles et l'ordre complet de la création, mais plutôt de donner à sa nation un récit populaire, conforme au langage ordinaire de ses contemporains et adapté à leurs sentiments et à leur intelligence, faut-il régulièrement et toujours y chercher la propriété du langage scientifique ?

R. — *Non.*

VIII. — Dans la dénomination et la distinction des six jours dont parle la Genèse au chapitre premier, le mot *yom* (jour) peut-il être pris, soit au sens propre pour un jour naturel, soit au sens impropre pour un certain espace de temps, et cette question est-elle librement ouverte aux discussions des exégètes ?

R. — *Oui.*

Le 30 juin 1909, dans l'audience qu'il a daigné accorder aux deux consultants-secrétaires, le Saint-Père a ratifié et ordonné de publier ces réponses.

FULCRAN VIGOUROUX, P. S. S.

Rome, le 30 juin 1909.

LAURENT JANSSENS, O. S. B.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de décembre 1909
approuvée et bénie par Pie X

LES ŒUVRES MILITAIRES

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les milliers de jeunes gens appelés au service de leur patrie terrestre n'oublient pas celle du ciel.

Résolution apostolique : J'aiderai de mes prières les œuvres militaires.



A d
si
Les ca
devant u
mariant
en-dehor
fait élève
regardés
ils recevo
ayant per
après sans
signe de
Les émi
la réunion
mûre déli
refuser la

CALENDI

Œuvre d
visite et priè
Confrérie
(1 vêpres) et

MARIAGES MIXTES

LA demande suivante a été adressée à la S. C. de l'Inquisition :

Les catholiques qui ont épousé des non-catholiques par devant un ministre hérétique pris comme tel, et qui, en se mariant ainsi, ont expressément consenti à élever leurs enfants en-dehors de la foi catholique, ou même simplement les ont fait élever dans l'hérésie, et qui doivent par conséquent être regardés comme ayant encouru l'excommunication, peuvent-ils recevoir la sépulture ecclésiastique si, frappés d'apoplexie et ayant perdu connaissance, ils meurent tout de suite ou peu après sans s'être réconciliés avec l'Eglise ni avoir donné aucun signe de repentir ?

Les éminentissimes cardinaux Inquisiteurs généraux, dans la réunion générale du mercredi 8 mai 1907, ont décidé, après mûre délibération, de répondre : *Negative*, c'est-à-dire il faut refuser la sépulture ecclésiastique.

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

DECEMBRE

3. — S. François-Xavier, Conf. jésuite

Oeuvre des Tabernacles (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière à l'église Notre-Dame-de-Pitié.*

Confrérie du précieux Sang : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Propagation de la foi : *confession et communion, visite et prière* à l'église paroissiale pendant l'octave (du 3 au 10).

Œuvre de la sainte Enfance : *confession, communion et prière.*

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Jésuits : *confession et communion.*

6. — S. Nicolas, Ev.

Confrérie du précieux Sang : *confession et communion ; visite* (1 vêpres) *et prière.*

8. — IMMACULÉE-CONCEPTION de la sainte Vierge.

Adoration nocturne de Notre-Dame (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière.*

Œuvre des Tabernacles (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière* à l'église Notre-Dame-de-Pitié.

Confrérie du précieux Sang : *confession, communion, visite* (1 vêpres) *et prière* pendant l'octave (du 8 au 15).

Archiconf. rom. du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite* à l'église de la Confrérie.

Garde d'honneur du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite* à l'église de la confrérie.

Apostolat de la prière, 1er degré : *confession, communion, visite* (1 vêpres) *et prière.*

Scapulaire du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion, visite* (1 vêpres) *et prière.*

Association universelle des familles : *confession et communion ; visite et prière* à l'église paroissiale.

Crucifix du pardon : *confession et communion.*

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Confrérie du saint Rosaire : 1o *confession et communion ; visite* (1 vêpres) *et prière* pendant l'octave (du 8 au 15) ; 2o *assistance* à la procession pendant cette octave.

Assoc
et prière
Congr
Confr
commun
Tout f
confessio
hult jou
Confré
nion ; vi
Scapul
(1 vêpres
Médail
prière.
Objet c
munion e
Confré
nion ; vis
Tertiai
munion e
Tertiai
communio
à l'église
Tout fi
confession

(1) On p
l'Immaculé
et une) plé
ou l'un des
en prépara

(2) Là où

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Congrégation de la sainte Vierge : *confession et communion.*

Confrérie du saint et immaculé cœur de Marie : *confession, communion et prière.*

Tout fidèle qui a fait la neuvaine de l'Immaculée-Conception : *confession, communion et prière* pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (1).

Confrérie de saint Joseph (Beauvais) : *confession et communion ; visite et prière* à l'église de la confrérie.

Scapulaire de saint Joseph : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Médaille (ovale) de saint Benoît : *confession, communion et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession communion et prière.*

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion ; visite et prière* à l'église de la confrérie.

Tertiaires franciscains : *absolution générale, confession, communion et prière.*

Tertiaires dominicains : 1^o *absolution générale, confession, communion et prière ; 2^o confession et communion ; visite et prière* à l'église de l'ordre ou de la fraternité.

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion* (2).

(1) On peut faire une fois l'an, à époque libre, cette neuvaine de l'Immaculée Conception et en gagner l'indulgence (300 jours chaque jour et une) plénière, en accomplissant les conditions ou pendant la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à la fête.

(2) Là où il n'y a pas d'église de Carmes ou de Carmélites, les confrères

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Rédemptoristes : *confession et communion*.

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Franciscains : *confession et communion* (3).

11. — B. Franc, Conf. carme

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes : *confession et communion* (2).

13. — { **Ste Lucie, vierge martyre**
 { **S. Jean Marinonius, Conf. théatin**

Zélateurs et zélatrices du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière*.

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière*.

16. — Premier jour de la neuvaine de Noël

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière*.

(A suivre).

J. S.

CEREMONIES RELIGIEUSES

LE jeudi, 18, à la Maison-Mère des Sœurs de la Providence, M. l'abbé Saint-Denis donnait l'habit aux sœurs Marie Clérilda Forget, de Sainte-Thérèse-de-Blainville ; Marie-Alice Durand, de Manchester ; Ubaldine Chartrand, de Saint-Vincent, Isle Jésus ; Olympe Thibault, de Montréal ; Eméren-

du scapulaire du Carmel (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église où est établie la confrérie, ou si elle est distante de plus d'un mille, l'église paroissiale.

(3) Là où il n'y a pas d'église de Franciscains, les tertiaires (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence dans l'église paroissiale.

tienne
 Marie-
 nette l
 Saint-N

Le le
 annuel
 nie de l

Ont
 dite Sœ
 Cécile l
 professe
 coadjut

Sa Gr
 o. m. i.,
 texte de

QU'U
 r
 le foyer
 sez de v
 êtes nés
 dance de
 plus parl
 en réserv
 donne je
 sympath
 Là il n'y


tienne Saint-Germain, de Saint-Casimir ; Amanda Cloutier et Marie-Bertha Nadeau, de la Rivière-du-Loup ; Marie-Antoinette Demers, de Woonsocket, R. I. ; Azilda Vincent, de Saint-Marcel.

Le lendemain, 19 novembre, à l'issue d'une des retraites annuelles, Mgr l'auxiliaire de Montréal présidait une cérémonie de profession.

Ont émis les premiers vœux : Sœur Marie-Louise Chaumont, dite Sœur Adélarj-Marie, de Sainte-Anne-des-Plaines ; Marie-Cécile Pelletier, dite Sœur Edouard-Marie, de Fall River, Mass., professes vocales ; Sœur Marie-Albina Gascon, professe coadjutrice.

Sa Grandeur offrit le saint sacrifice et le Rév. Père Emery, o. m. i., prédicateur de la retraite, développa suavement ce texte des Saintes Ecritures : *Mon enfant, donne-moi ton cœur.*

LA CHARGE DES NOMBREUSES FAMILLES

U'IL est beau le sourire de l'enfance ! C'est comme un rayon de soleil au foyer, et plus il y a de sourires, plus le foyer respandit. Multipliez-vous, êtres charmants, remplissez de votre animation joyeuse et de vos cris la maison où vous êtes nés ! Dieu aime à vous voir et à vous entendre. Providence des petits oiseaux et des lis de la prairie, il veut être plus particulièrement le Dieu des nombreuses familles. Il tient en réserve pour elles ses meilleures bénédictions, et il leur donne je ne sais quels charmes provocants qui leur attirent la sympathie, la miséricorde et les largesses des cœurs bien faits. Là il n'y a point de ces mornes silences, qui attristent les

foyers déserts ; là le cœur des parents n'est pas exposé à ces idolâtries niaises qu'on voit ramper autour de l'unique enfant ; le nombre ne partage pas l'amour, il le multiplie ; là, point d'absences irréparables ni de deuil qu'on ne peut consoler ; la fleur que Dieu moissonne laisse après elle des fleurs aimables qu'on aime davantage, comme pour se venger des trahisons de la mort ; là le travail, le dévouement, le sacrifice s'imposent et se perpétuent en glorieuses et saintes traditions ; là il y a des élus pour peupler le ciel, des soldats pour peupler le pays, des pionniers pour prendre possession du monde ; l'empire de la terre appartient aux nombreuses familles : *Crescite, multiplicamini et replete terram.*

P. MONSABRÉ.

AUX PRIERES

Sœur Saint-Egbert, née Mary Jane Flynn, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Waterbury.

Sœur Marie-Louise Blanchet — Saint-Michel des Saints — des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Félix, née Marie-Annie Barrette, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Saint-Jean-de-Dieu.

Sœur Saint-Tarcisius, née Annie McCann, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Prières des Quarante-Heures

MARDI,	14	DÉCEMBRE	— Sourds-Muets.
JEUDI,	16	"	— Noviciat des Frères de Sainte-Croix.
SAMEDI,	18	"	— Noviciat des Frères de l'Instruc- [tion-Chrétienne.